

# Guide pour une contribution « réussie » à des consultations publiques

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

**Mettre de l'avant les enjeux écoféministes dans les processus de consultation publique touchant les questions environnementales**

---

## Prendre la parole

### À quoi m'attendre?

Que vous soyez habituée ou non à prendre la parole en public, participer à une consultation publique peut être angoissant ou intimidant. La prise de parole en public peut susciter un stress important, entre autres en raison de la peur de ne pas être claire dans ses propos, de ne pas réussir à bien exprimer son point de vue ou d'être incomprise. De plus, ces séances ou ces audiences comportent généralement un certain décorum, un haut niveau de formalité et des procédures précises qui, lorsqu'on ne les connaît pas, peuvent ajouter au stress.

### Trucs :

- Pratiquez-vous plusieurs fois avant le jour J! Faites-le devant vos ami.es, votre famille ou vos collègues.
- Pendant votre prise de parole, pensez à appuyer vos mains sur la table ou le lutrin s'il y a lieu.
- Concentrez-vous uniquement sur la personne à qui vous posez votre question, ne vous laissez pas distraire ou intimider par toutes les personnes qui vous entourent.
- Inspirez bien avant de prendre la parole. Pensez également à faire des pauses. Si on vous pose des questions, il n'y a pas d'urgence, prenez le temps de réfléchir avant de répondre.

**En rappel :** Vous possédez de précieuses connaissances en tant que citoyenne, militante ou travailleuse. Votre expertise de vécu est essentielle, faites-vous confiance! La consultation est mise sur pied pour entendre la population, vous êtes tout à fait à votre place!

## Comment se déroulent les audiences de consultation?

Les déroulements de consultations publiques diffèrent les uns des autres. Les consultations organisées par les instances municipales se déroulent différemment des audiences publiques dans le cadre d'un mandat octroyé au BAPE.

### ***Consultation publique municipale***

Les consultations publiques dans les instances municipales vont de séance de questions pour les citoyennes et citoyens auprès du conseil municipal à la présentation de mémoires dans le cadre de commission formelle. Celles-ci peuvent également être précédées de séances d'informations sur les projets comme dans le cas des consultations dont l'OCPM a reçu le mandat.

Informez-vous du déroulement auprès de votre instance municipale!

**N'oubliez pas que lorsque vous prenez la parole, vous disposez de quelques minutes seulement, d'où l'importance de bien vous préparer! Les préambules aux questions doivent se limiter aux éléments requis pour leur bonne compréhension. Ayez avec vous un aide-mémoire qui vous rappelle les points clés de votre message.**

### ***Audience publique du BAPE***

**Guide : PRÉPAREZ-VOUS À L'AUDIENCE PUBLIQUE DU BAPE! Rencontre préparatoire à l'audience publique : <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000164113>**

#### a) PREMIÈRE PARTIE

La première partie des audiences publiques permet aux citoyennes et citoyens de s'informer sur le projet examiné par la commission d'enquête et sur ses enjeux. Dans ces séances, les personnes sont invitées à poser leurs questions à l'initiatrice ou l'initiateur de projet et aux personnes-ressources. Pour prendre la parole, vous devez vous inscrire au registre (en ligne ou en présence selon la consultation) et vous serez appelée par la commission dans l'ordre d'inscription. Si vous souhaitez poser plus d'une question, vous pouvez vous réinscrire au registre autant de fois que nécessaire.

### ***Rappel***

- Lorsque vous prenez la parole, adressez-vous à la présidence de la commission
- Assurez-vous que votre question est courte, claire et précise

- Posez une question ouverte (à laquelle on ne peut pas répondre seulement par oui ou par non) si vous souhaitez obtenir des détails
- Posez votre question en évitant de faire un préambule
- Assurez-vous de bien comprendre la réponse et n'hésitez pas à demander des éclaircissements

## b) DEUXIÈME PARTIE

La 2<sup>e</sup> partie des audiences publiques consiste à présenter un mémoire ou à donner une opinion verbale. Pendant les séances :

- Vous disposez de 15 minutes pour présenter une synthèse de votre mémoire
- La priorité est accordée à ceux ayant transmis un mémoire (cependant, il est possible de vous exprimer sans avoir préalablement transmis un mémoire)
- La commission d'enquête peut vous poser quelques questions dans le but de s'assurer que vos propos ont été bien compris

Consultez : [https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/etapes\\_cheminement\\_dossier/audience\\_public/seances\\_deuxieme-partie/](https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/etapes_cheminement_dossier/audience_public/seances_deuxieme-partie/)

Pour plus d'informations sur la rédaction du mémoire, vous référer à la section *Produire un mémoire*.

### ***Consultation publique par une promotrice ou un promoteur de projet***

Certains promoteurs ou promotrices peuvent tenir plusieurs rencontres telles que des séances d'informations ou des consultations sur le projet comme tel. En tant que citoyenne, militante ou travailleuse, il vous est possible d'aller poser des questions ou de présenter oralement votre mémoire comme dans le cadre d'un BAPE.

### **Dans quel climat se déroulent les consultations?**

En plus du caractère formel et protocolaire des consultations publiques, l'aménagement de la salle, l'emplacement des différent.es intervenant.es et la prise de parole au micro au milieu de tout le monde peuvent avoir un effet intimidant sur les personnes participantes. Aussi, différents facteurs tels que le style d'animation, le ton employé par la présidence d'assemblée ou de la commission et les dynamiques de pouvoir, peuvent influencer le climat dans lequel se déroule une consultation.

Pour vous sentir en confiance, demandez à quelqu'une qui a déjà participé à d'autres consultations de partager son expérience avec vous. Allez à la consultation avec les personnes avec qui vous vous êtes préparée. Être accompagnée vous mettra en confiance! Si vous

oubliez des éléments lors de votre prise de parole, elles pourront les rapporter lors de leur propre prise de parole.

**Rappelez-vous que vous êtes tout à fait légitime de prendre la parole. Il y a plusieurs façons de le faire, laissez aller votre imagination! Que ce soit par une question formelle, un poème ou une chanson, votre opinion est importante.**

### **Exemples de formulations de questions à poser lors des consultations**

- Quelle est votre planification de la main-d'œuvre pour favoriser le recrutement des femmes autochtones et allochtones et assurer l'accès et le maintien à des emplois de qualité?
- Dans votre projet, la valeur du foncier est jugée positive pour les propriétaires. Qu'en est-il pour les locataires, qui sont en l'occurrence majoritairement des femmes?
- De quelle façon les études sur la mobilité de la population présentées tiennent-elles compte de la conciliation famille-travail-études, et des différents motifs de déplacement autres que l'orientation dans le sens des déplacements linéaires domicile-travail?
- Quelles démarches spécifiques ont été faites pour s'assurer de la participation des différentes populations, notamment des femmes, dans le processus de consultation actuel?